



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2661
12 février 1986

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DEUX MILLE
SIX CENT SOIXANTE ET UNIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 12 février 1986, à 15 h 30

Président : M. ADOUKI

(Congo)

Membres : Australie

Bulgarie

Chine

Danemark

Emirats arabes unis

Etats-Unis d'Amérique

France

Ghana

Madagascar

Royaume-Uni de Grande-Bretagne

et d'Irlande du Nord

Thaïlande

Trinité-et-Tobago

Union des Républiques

socialistes soviétiques

Venezuela

M. WOOLCOTT

M. GARVALOV

M. FAN Guoxiang

M. BIERRING

M. AL-SHAALI

M. ROSENSTOCK

M. RAPIN

M. DUMEVI

M. RABETAFIKA

M. GORE-BOOTH

M. KASEMSARN

M. MOHAMMED

M. OLEANDROV

M. AGUILAR

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 16 h 30.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION EN AFRIQUE AUSTRALE

LETTRE DATEE DU 29 JANVIER 1986, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU SOUDAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES (S/17770)

Le PRESIDENT : Conformément à la décision prise à la 2652ème séance, j'invite le représentant du Togo à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Kouassi (Togo) prend place à la table du Conseil.

Le PRESIDENT : Conformément à la décision prise à la 2652ème séance, j'invite le Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie et les autres membres de la délégation du Conseil à prendre place à la table du Conseil de sécurité.

Sur l'invitation du Président, M. Lusaka (Zambie), Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, et les autres membres de la délégation du Conseil prennent place à la table du Conseil.

Le PRESIDENT : Conformément aux décisions prises aux séances précédentes, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Angola, du Botswana, de Cuba, de l'Egypte, de l'Ethiopie, du Guyana, de la Hongrie, de l'Inde, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Lesotho, du Mozambique, du Nicaragua, du Nigéria, du Pakistan, du Panama, de la République arabe syrienne, de la République démocratique allemande, de la République islamique d'Iran, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, de la République-Unie de Tanzanie, du Sénégal, du Soudan, de la Yougoslavie, de la Zambie et du Zimbabwe à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Zarif (Afghanistan), M. von Schirnding (Afrique du Sud), M. Djoudi (Algérie), M. de Figueiredo (Angola), M. Legwaila (Botswana), M. Velazco San José (Cuba), M. Badawi (Égypte), M. Dinka (Éthiopie), M. Karran (Guyana), M. Endreffy (Hongrie), M. Verma (Inde), M. Azzarouk (Jamahiriya arabe libyenne), M. Van Tonder (Lesotho), M. Dos Santos (Mozambique), M. Icaza Gallard (Nicaragua), M. Garba (Nigéria), M. Shah Nawaz (Pakistan), M. Samudio (Panama), M. El-Fattal (République arabe syrienne), M. Hucke (République démocratique allemande), M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran), M. Skofenko (République socialiste soviétique d'Ukraine), M. Foum (République-Unie de Tanzanie), M. Sarré (Sénégal), M. Birido (Soudan), M. Golob (Yougoslavie), M. Ngo (Zambie) et M. Mudenge (Zimbabwe) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu une lettre du représentant de la Tunisie dans laquelle il demande à être invité à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Karoui (Tunisie) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT : Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Le premier orateur est M. Theo-Ben Gurirab, observateur permanent de la South West Africa People's Organization (SWAPO) auprès de l'Organisation des Nations Unies, auquel le Conseil a adressé, à la 2660ème séance, une invitation en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. GURIRAB (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je suis très heureux, au nom du Comité central de la SWAPO de Namibie, de vous féliciter très chaleureusement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février.

Nous sommes certains que le Conseil bénéficiera de votre compétente direction et de votre vaste expérience. Monsieur le Président, vous venez d'un pays qui, même s'il n'est pas un Etat de première ligne à proprement parler est néanmoins aux premiers rangs de ceux qui accordent une aide matérielle et un appui politique à la lutte que mène le peuple namibien, par l'intermédiaire de la SWAPO, son seul représentant authentique.

Qu'il me suffise de dire que, très prochainement, la SWAPO, avec l'aide et la coopération d'autres pays amis ainsi que des Nations Unies, procédera à la création d'une école secondaire technique dans votre grand pays, en vue d'assurer la formation de nos cadres dans des domaines pertinents, pour les préparer aux responsabilités qui seront les leurs dans une Namibie indépendante.

Je vous souhaite plein succès dans l'exécution des lourdes responsabilités qui seront les vôtres au cours des jours à venir et je forme des vœux pour l'issue heureuse du présent débat.

J'aimerais aussi, monsieur le Président, avec votre permission, exprimer les remerciements de la délégation de la SWAPO à S. Exc. M. Li Luye, Représentant permanent de la République populaire de Chine, pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de janvier.

La tragédie qui a frappé le peuple américain à la suite du décès des explorateurs se trouvant à bord du vaisseau spatial Challenger est une tragédie de plus dans l'histoire de l'humanité. En tant que peuple dont toute l'histoire a été marquée par la persistance de la violence coloniale, y compris des massacres et des

M. Gurirab

souffrances perpétuelles, nous ne savons que trop combien est profonde la tristesse que l'on ressent lorsque l'on perd des êtres chers.

Nous chargeons la délégation des Etats-Unis de transmettre nos condoléances aux familles endeuillées.

Ce débat en est déjà à un stade fort avancé. Je sais qu'à présent pratiquement tout ce mérite d'être dit sur la question à l'examen a déjà été dit, de manière plus éloquente et plus convaincante que je ne saurais le faire, par les orateurs qui m'ont précédé. En d'autres termes, tout a été dit et il ne reste plus au Conseil qu'à statuer sur cette affaire.

Vous-même, monsieur le Président, et les membres du Conseil comprenez certainement pourquoi j'ai tenu à prendre la parole à cette heure tardive. La question à l'examen est celle de la "situation en Afrique australe". Mon pays, la Namibie, constitue l'un des problèmes qui sont au cœur de cette situation, les deux autres étant le système maléfique de l'apartheid lui-même et la politique d'agression et de déstabilisation pratiquée par le régime Botha à l'encontre des Etats de première ligne et des autres Etats africains voisins.

C'est pourquoi la SWAPO estime qu'il est impérieux de tenir compte du point de vue du peuple namibien opprimé mais résistant, dont nous avons l'honneur de diriger le mouvement de libération nationale dans le pays comme à l'étranger.

Le peuple namibien se réjouit que le Conseil soit saisi de la situation critique qui règne dans notre région. Il est encouragé par l'expression des fermes sentiments d'appui réaffirmés ici par les représentants d'Etats qui ne cessent de défendre notre cause. Mais, par-dessus tout, il espère qu'une action décisive sera entreprise, qui permette de réaliser la libération, la justice, la paix et la coopération en Afrique australe. C'est là le but final que nous souhaitons tous atteindre dans la région, et les sacrifices consentis par nos peuples ne le sont donc pas en vain. La victoire est certaine, mais, entre-temps, l'ennemi continue de manoeuvrer et s'obstine à nier l'évidence.

Pourquoi sommes-nous réunis une fois de plus en ce Conseil et consacrons-nous tant de nos énergies et de notre temps précieux au régime de l'apartheid et à l'historique de ses actes sordides et criminels en Afrique australe, au lieu de rechercher ensemble les moyens pratiques d'élever nos esprits et de contribuer de manière constructive à améliorer la condition humaine, en mettant fin à la guerre,

M. Gurirab

à la pauvreté, à la maladie, à la faim, à l'analphabétisme et à l'exploitation de l'homme par l'homme?

Tant qu'il existera des Bothas de par le monde et tant qu'ils trouveront des gens pour les aider et les encourager, je crains que nous n'ayons à revenir maintes et maintes fois devant le Conseil pour lui soumettre nos griefs et lui demander d'adopter des mesures coercitives, comme le prévoit la Charte des Nations Unies.

Les raisons qui sont à la base de la convocation d'urgence de cette réunion ont été exposées dès le départ par vous-même, monsieur le Président, et par les orateurs qui m'ont précédé. En particulier, les représentants permanents des Etats de première ligne et les porte-parole des mouvements de libération nationale ont présenté un compte rendu fidèle et à jour des politiques et des pratiques du régime Botha, alliées au système répugnant de l'apartheid, au terrorisme d'Etat, à l'illégalité de l'oppression coloniale et aux différentes formes que revêtent les actes de déstabilisation, de subversion et d'étranglement économique commis par ce régime à travers toute l'Afrique australe.

La déclaration prononcée par le représentant du régime raciste de Pretoria le premier jour de ce débat était totalement dépourvue de sincérité et de vérité. Comme la déclaration faite par son maître le 31 janvier 1986, sa déclaration n'était rien de plus qu'une nouvelle manifestation du cynisme et du défi dont ce régime est coutumier. Nous rejetons ces abominables déclarations avec le mépris qu'elles méritent, d'autant plus que nous connaissons les révélations faites par M. Frederick Slabbert, ancien dirigeant de l'opposition blanche, sur les intentions véritables de l'Afrique du Sud, à savoir que les promesses faites dans cette déclaration du 31 janvier 1986 visaient à leurrer la majorité noire, d'une part, et à s'attirer les bonnes grâces des banquiers occidentaux, qui doivent se réunir prochainement pour examiner le problème de la dette de l'Afrique du Sud, d'autre part.

M. Gurirab

Ces dernières semaines, les menaces lancées par le régime de Pretoria contre ses voisins pacifiques, les blocus économiques, l'invasion militaire, l'occupation et les autres actes d'agression renouvelée se sont multipliés et intensifiés. C'est pourquoi nous sommes revenus devant le Conseil de sécurité. Ce comportement militariste constitue à l'évidence une violation de la Charte des Nations Unies, des normes du droit international, des décisions du Conseil de sécurité et des résolutions de l'Assemblée générale ainsi que de l'esprit et de la lettre des nombreux protocoles et conventions des Nations Unies relatifs à la paix et à la sécurité et aux droits de l'homme. Bien entendu, ce comportement téméraire du régime d'apartheid ne constitue pas seulement une violation flagrante de tous ces instruments mais aussi une grave menace à la paix et à la stabilité de la région ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales.

Des dirigeants et des porte-parole africains avaient prédit, il y a des années, que la situation dans notre région allait empirer et que la violence qui en résulterait entraînerait des pertes de vies humaines non seulement parmi les Noirs mais aussi parmi les Blancs, ainsi que la destruction de biens et la diminution de la confiance qui pourrait encore exister entre les races.

D'autres ont confirmé ces prévisions inquiétantes. Entre autres, Robert McNamara, ancien secrétaire à la défense des Etats-Unis et ancien président de la Banque mondiale, avait fait, il y a quelques années, au cours d'une visite en Afrique du Sud, une observation prophétique. Ses remarques avaient irrité la clique afrikane au pouvoir; mais ce qui se passe aujourd'hui là-bas, dans l'Etat de l'apartheid de Botha et la réaction de la communauté internationale à cette situation montrent bien la justesse de son observation.

Mais, bien sûr, tout le monde ne voit pas les choses sous cet angle. Les racistes, leurs collaborateurs capitalistes et ceux qui continuent de s'appuyer sur l'intervention militaire pour poursuivre le pillage des matières premières se préoccupent davantage de droits miniers que des droits de l'homme, de bénéfices que de liberté.

Comment nous, Africains, pouvons-nous oublier la traite des esclaves sur l'Atlantique, les "Middle passages", le commerce triangulaire, la conquête coloniale, le vol et l'asservissement de l'Afrique et de ses enfants? C'est là plus qu'un holocauste. Il nous faudrait inventer une nouvelle terminologie pour relater cette destruction complète de vies africaines et la négation de notre

M. Gurirab

histoire. Saurons-nous jamais combien d'Africains sont morts entre-temps? Et qu'en est-il de la valeur des richesses volées et des bénéfices expropriés au fil des siècles par des Européens occidentaux et des Américains du Nord? Nous recherchons la coopération, parce que les Etats occidentaux et leurs sociétés sont des hôtes qui se sont imposés en Namibie, mais ils n'ont aucun droit moral à se prétendre nos sauveurs.

Il ne s'agit pas là d'une litanie sur l'histoire ancienne non plus que d'un mélodrame absurde joué pour la galerie. La Namibie n'est pas libre. Pour nous, il s'agit encore d'une agonie incessante marquée par la tuerie d'hommes, de femmes et d'enfants innocents; il s'agit de la militarisation massive de notre pays; de la police cruelle et des innombrables brigades d'assassins lâchés sur les patriotes namubiens par les agents du régime raciste de Pretoria. Cette politique se poursuit, alors que les ressources naturelles de la Namibie continuent d'être pillées par les sociétés de l'Afrique du Sud raciste et par les sociétés transnationales de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Les Namubiens meurent, ils souffrent quotidiennement aux mains des racistes et de leurs agents mercenaires. Eux, les racistes, tirent leur inspiration de la même source que leurs prédécesseurs qui avaient organisé le commerce des esclaves sur l'Atlantique et qui avaient instauré le système colonial et impérialiste en Afrique, à savoir l'éthique judéo-chrétienne, la civilisation et le capitalisme occidentaux.

Alors que les Boers nous tuent, améliorant à cet égard les techniques des bouchers allemands de l'Allemagne impériale, le pillage des ressources naturelles de la Namibie se poursuit sans répit. Notre indépendance est retardée indéfiniment pour permettre à ce programme de se poursuivre, quel qu'en soit le prix en vies humaines.

J'invite tous ceux qui voudraient savoir quelle est l'ampleur du pillage auquel est soumise la Namibie de se référer à un livre de référence sur les grandes sociétés transnationales opérant en Namibie, publié par les Nations Unies l'année dernière et qui a été préparé par le Commissaire des Nations Unies pour la Namibie, au nom du Conseil des Nations Unies pour la Namibie. Je renvoie aussi les représentants aux actes et documents finals des auditions organisées l'automne dernier par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales opérant en Afrique du Sud et en Namibie. Ces sociétés sont là-bas pour s'enrichir, et non pour le bien-être des masses namubiennes.

M. Gurirab

La Namibie est un pays riche en ressources. Elle est dotée d'abondantes richesses naturelles, notamment d'uranium, de diamants, de cuivre, de plomb, de zinc, de charbon, de manganèse et d'autres métaux stratégiques; elle est riche également en produits agricoles et en ressources halieutiques. Naturellement, la découverte récente près des côtes de pétrole et de gaz naturel ainsi que de mines d'or en Namibie, au lieu de diminuer les souffrances et l'appauvrissement de notre peuple, ne fera que les accroître. Plus ils s'enrichissent, plus nous nous appauvrissons.

Voilà l'héritage colonial continu dont souffre la Namibie depuis la période antérieure à 1884, et surtout depuis la Conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique.

Les racistes et leurs collaborateurs capitalistes continueront, bien sûr, de fabriquer des mensonges pour justifier leurs crimes dans l'espoir de perpétuer leur domination et leur exploitation. La condition préalable du couplage, qui aujourd'hui constitue le principal obstacle à notre liberté, est un mensonge de ce genre. Le Gouvernement américain et le régime de Botha ont, on ne sait pourquoi, lié notre indépendance au retrait des forces internationalistes cubaines de la République populaire d'Angola.

Ces mêmes personnes nous traitent de terroristes et de bien d'autres choses encore, parce que nous osons nous battre pour libérer notre pays. Nous sommes qualifiés de terroristes parce que nous osons parler des massacres que subit notre peuple, du pillage qui se poursuit actuellement et de l'hypocrisie de l'Occident. Non, nous ne sommes pas des terroristes; nous sommes des combattants de la liberté dans la noble tradition de nos ancêtres, tels que Morenga, Maharero, Nanse, connu aussi sous le nom de Witbooi, Mandume, Kutako, Goreseb et bien d'autres, qui ont osé s'opposer à la conquête et à l'exploitation coloniales.

M. Gurirab

Quant à nous, nous sommes résolus à poursuivre la lutte. La lutte armée continuera et sera le pivot de notre combat patriotique. Les combattants de l'armée de libération populaire de la Namibie restent fermement décidés à appliquer sur le terrain les décisions et instructions du Comité central. Nous voulons libérer notre patrie, par les urnes ou les armes.

Nous sommes prêts à appliquer la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité mais jusqu'à présent l'ennemi ne nous a laissé d'autre possibilité que d'intensifier la lutte armée. Je voudrais à cet égard réitérer notre confiance dans le Secrétaire général des Nations Unies et notre désir de coopérer avec lui dans ses efforts inlassables en vue d'accélérer l'indépendance de la Namibie sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Dans son message du Nouvel An, le Président de la SWAPO, le camarade Sam Nujoma, a déclaré que 1986 sera l'année de la mobilisation générale et de l'action décisive pour la victoire finale. Telle est notre volonté. La lutte s'intensifiera sur tous les fronts, chez nous et à l'étranger, y compris sur le plan politique, militaire et diplomatique.

L'année internationale de la paix, 1986, est également celle du vingtième anniversaire de la lutte armée lancée par la SWAPO en Namibie, le 26 août 1966. Elle coïncide également avec le vingtième anniversaire de la levée, par l'Assemblée générale, du mandat de l'Afrique du Sud raciste sur la Namibie, le 27 octobre 1966. Ouvrons ensemble pour que 1986 soit l'année de l'indépendance si longtemps retardée de la Namibie. A cette fin, le Conseil de sécurité doit imposer des sanctions obligatoires, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qui compléteront nos efforts en vue de parvenir à la réalisation rapide de l'objectif auquel nous aspirons.

Je voudrais à présent dire quelques mots des fantoches du prétendu gouvernement intérimaire de Windhoek. Je rappellerai simplement ce qu'en a dit un commentateur :

"Tout ce que ces fantoches ont pu faire au cours des six derniers mois... c'est améliorer leur propre niveau de vie. Et ils l'ont fait remarquablement bien. Alors qu'ils étaient miséreux, il y a quelques mois, leur niveau de vie s'élève maintenant à un revenu personnel de plus de 60 000 rands, ce qui est très bien payé pour ne rien faire."

M. Gurirab

Quel scandale! Comme vous le savez, des millions de dollars sont dépensés par une société de relations publiques douteuse, située à Windhoek, et dénommée Transnational Consultancy, recrutée par le gouvernement fantoche, apparemment pour examiner "la question de la coordination d'ensemble des services de consultation étrangère". Le coordonnateur est un dénommé Sean Cleary qui, jusqu'en juin 1985, était le représentant politique de l'Afrique du Sud au bureau du prétendu Administrateur général de Windhoek. Il est chargé d'organiser ou de réorganiser la propagande de Washington, Londres, Paris et Bonn pour vendre le groupe fantoche à l'étranger, dans les grands Etats occidentaux, en tant que gouvernement légitime de la Namibie. Mais ces racistes et leurs fantoches sont condamnés. Notre peuple sait qui ils sont; leurs jours sont comptés. Quel gaspillage d'argent!

Qu'il me soit permis de m'associer aux sentiments très forts exprimés au cours du débat au sujet du renégat angolais, Savimbi, et de ses bandits mercenaires de l'UNITA. Savimbi est un perdant. C'est un terroriste. C'est un traître. Il est à la solde de Pretoria. C'est un opportuniste. Il a toujours préconisé, de façon délibérée, la collaboration avec les forces du colonialisme et de l'impérialisme. Enfin, Savimbi a trahi la révolution africaine et contribue véritablement à retarder l'indépendance de la Namibie. Ceux qui deviennent ses amis et sont prêts à lui offrir appui militaire et financier sont les ennemis de l'Afrique, et ils sont directement responsables de la prolongation des souffrances de mon peuple.

Nous nous tenons aux côtés des travailleurs du MPLA, du Gouvernement et du peuple frère de l'Angola. L'Afrique et tous les peuples du monde épris de paix et de justice soutiennent le peuple angolais dans sa lutte pour défendre sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance. Cette attitude est conforme à la décision prise par la Conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui a eu lieu à Addis-Abeba en juillet 1985, à la suite de l'abrogation soudaine de l'amendement Clark.

Les membres non alignés du Conseil de sécurité ont présenté un projet de résolution qui est constructif et équilibré. J'espère qu'il sera adopté à l'unanimité, afin d'envoyer un message sérieux et catégorique à Pretoria.

Entre-temps, la lutte continue; la victoire est certaine.

Le PRESIDENT : Je remercie M. Gurirab pour les paroles aimables qu'il a eues à mon endroit et à l'endroit de mon pays.

M. AL-SHAALI (Emirats arabes unis) (interprétation de l'arabe) : Le Conseil examine aujourd'hui une question importante, qui est considérée, à juste titre, comme le plus grand défi que doit relever l'humanité à notre époque. Le racisme puise ses racines dans les théories et les philosophies du Moyen-Age et on essaie de les imposer au monde moderne. Quelque adjectif que nous utilisions pour décrire l'apartheid reste un euphémisme par rapport à la réalité de la tragédie en Afrique australe.

Selon nous, un examen approprié de cette question devrait commencer ici même, au Conseil de sécurité, dans le cadre des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, principes adoptées par l'humanité comme alternative à la guerre et aux différends. Alors que nous commémorons le quarantième anniversaire de l'Organisation et du Conseil, le monde, à notre avis, glisse rapidement vers l'adoption de concepts dangereux. Il tend à esquiver ses responsabilités; il semble inviter les parties aux conflits internationaux à régler leurs problèmes eux-mêmes.

M. Al-Shaali (Emirats arabes unis)

Nous pensons qu'il existe une grave tendance au Conseil d'esquiver les responsabilités et de laisser les Etats traiter de leurs problèmes bilatéralement. Cela rappelle la situation qui régnait antérieurement à la deuxième guerre mondiale, lorsque, en raison de l'incapacité de la communauté internationale, telle qu'elle était représentée à l'époque, de traiter des problèmes et des différends internationaux, la Société des nations s'est effondrée, laissant la porte ouverte à la lutte armée, pour régler ces problèmes et différends. L'une des idées les plus dangereuses nées après la deuxième guerre mondiale est celle qui porte à faire une différence entre conflits régionaux et conflits globaux et à croire que les guerres régionales sont des phénomènes qui peuvent être endigués ou neutralisés pour autant qu'ils n'affectent pas les centres industriels ou urbains des pays développés. Cette idée est la cause de centaines de milliers de morts, de blessés et de personnes déplacées dans le tiers monde. Malheureusement, elle continue d'avoir cours dans les pays développés.

La terrible situation qui règne en Afrique australe reflète, dans toutes ses dimensions, ce phénomène que certains continuent de refuser de comprendre ou dont ils ne veulent pas reconnaître l'importance. Le problème en Afrique australe se présente comme un triangle : une base et deux côtés. De ce triangle, le régime d'apartheid est la base, l'occupation de la Namibie un des côtés et la déstabilisation des pays africains voisins l'autre côté. La base du triangle est le système auquel ses protagonistes ont donné un nom pratiquement impossible à traduire dans une autre langue. Le mot "apartheid" veut dire littéralement "séparation", en l'occurrence la séparation de ceux qui sont blancs et de ceux qui ne le sont pas. C'est le 26 mars 1943 que ce mot a été entendu pour la première fois lorsque ses tenants ont ainsi baptisé leur philosophie. Le mot a été utilisé le 25 janvier 1944 pour la première fois au parlement sud-africain, lorsque Malan, premier ministre à l'époque de l'Afrique du Sud, a décrit l'Etat qu'il envisageait comme un Etat :

(L'orateur cite en anglais)

"qui assurerait la sécurité de la race blanche et de la civilisation chrétienne grâce au maintien de l'honnête principe d'apartheid et de la tutelle."

M. Al-Shaali (Emirats arabes unis)

Le deuxième côté du triangle représente la politique de déstabilisation poursuivie par le Gouvernement sud-africain contre ses voisins et la menace constante dont font l'objet ces Etats, laquelle vise à les étrangler économiquement et à les forcer à se soumettre à la politique d'apartheid et à les empêcher de donner refuge aux réfugiés qui fuient les affres de l'apartheid. Il est difficile d'évoquer tous les aspects de ces pratiques et de ces actes d'agression. En voici toutefois quelques exemples : en août 1975, plus de 6 000 soldats du Gouvernement sud-africain ont envahi l'Angola afin d'empêcher le mouvement de libération angolais d'y instaurer le premier gouvernement indépendant, ce qui a amené l'Angola à demander une aide extérieure.

M. Al-Shaali (Emirats arabes Unis)

En 1977, 1981 et 1983, l'armée sud-africaine et ses agents ont multiplié les attaques contre l'Angola. Le Gouvernement du régime d'apartheid a déployé son armée d'occupation dans le sud de l'Angola, tuant des milliers de citoyens, endommageant des routes, détruisant des hôpitaux, des écoles et l'infrastructure du pays. Le gouvernement du régime d'apartheid entraîne des armées et finance les bandits de l'UNITA à sa solde. Les dernières opérations de ces bandits ont été des voitures piégées, le 18 janvier de cette année.

D'après les rapports des Nations Unies, les dommages causés par les actes d'agression de l'Afrique du Sud à l'Angola se sont élevés à 7 milliards de dollars. (The Economist du 16 juillet 1983). Il en va de même pour le Mozambique où les bandits de l'Afrique du Sud ont attaqué Maputo en janvier 1981, faisant 13 morts. En mai 1983, l'Afrique du Sud a de nouveau attaqué Maputo, usant de la force aérienne pour détruire une usine sous prétexte de poursuivre des membres de l'African National Congress (ANC). Cette attaque a fait six morts. En décembre 1982, l'Afrique du Sud a attaqué Maseru, la capitale du Lesotho, tuant 42 personnes, dont 12 citoyens du Lesotho et 30 réfugiés. Le même acte a été répété le 20 décembre 1985 quand les forces sud-africaines ont tué six ressortissants sud-africains et trois du Lesotho.

La série d'agressions se poursuit contre le Mozambique, le Lesotho et le Zimbabwe, par le biais de campagnes systématiques de terrorisme et de sabotage, par la destruction d'installations vitales comme les voies ferrées, les routes, les réseaux d'alimentation en eau et en électricité, en terrorisant les techniciens et les professeurs étrangers, en détruisant les réseaux de transport, comme dans le cas du port de Beira et de l'oléoduc entre Beira et le Zimbabwe. Pour commettre ces actes, l'Afrique du Sud a recours à des agents et à des mercenaires. Elle a installé quatre camps d'entraînement dans ses territoires où 5 000 hommes de troupe de l'infâme armée d'Ian Smith sont formés.

Il est difficile de concevoir pareille situation à l'aube du XXI^e siècle. Malheureusement, telle est bien la situation en Afrique australe. Depuis sa première convocation pour examiner la situation, en avril 1960 après le massacre de Sharpeville, la communauté internationale a exprimé sa condamnation collective du régime d'apartheid et de ses crimes contre le peuple d'Afrique du Sud et les Etats voisins dans 22 résolutions adoptées par ce Conseil. Cette condamnation est aussi

M. Al-Shaali (Emirats arabes Unis)

exprimée dans 18 résolutions de l'Assemblée générale. Ces résolutions ne suffisent cependant pas à remédier à la situation et à mettre un terme au crime contre l'humanité perpétré dans cette partie du monde. Nous devons appliquer ces résolutions disposant que les Etats qui persistent dans leur politique bienveillante à l'égard de l'Afrique du Sud et qui essaient de raisonner avec elle doivent abandonner cette politique et fermer la porte à la conciliation en adoptant des mesures sans ambiguïté pour faire pression sur le Gouvernement d'Afrique du Sud et l'amener à renoncer à sa politique raciste grâce au boycottage total de ce gouvernement.

A l'instar d'autre pays non alignés, les Emirats arabes unis condamnent à nouveau énergiquement la politique d'apartheid et la politique de déstabilisation menée par le Gouvernement d'Afrique du Sud à l'encontre des Etats voisins. Nous condamnons en outre l'occupation de la Namibie. En réaffirmant leur appui sans réserve aux combattants de la liberté et de la justice en Afrique australe, les Emirats arabes unis déclarent que le retour à la stabilité en Afrique australe est inextricablement liée à l'élimination de l'apartheid.

La communauté internationale représentée à ce Conseil est appelée à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à la tragédie en Afrique du Sud, car cela ne sera possible que par l'adoption de mesures appropriées, dont l'application du Chapitre VII de la Charte, si l'on veut ramener les racistes d'Afrique du Sud à la raison.

Le PRESIDENT : L'orateur suivant est le représentant de la République arabe syrienne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. EL-FATTAL (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) :
Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil alors qu'il est réuni une fois encore pour examiner la persistance du régime de Pretoria dans sa politique d'oppression, de racisme et de colonialisme à l'encontre de millions de frères africains qui continuent de lutter contre la présence du colonialisme et de la politique raciste dans la région de l'Afrique australe. Nous prenons part à ce débat pour exprimer la vive inquiétude que nous inspire la situation qui règne en Afrique australe et la politique de ségrégation raciale imposée institutionnellement aux peuples courageux d'Afrique australe en pleine rébellion.

M. El-Fattal (République arabe syrienne)

Nous avons assisté ces derniers temps à une escalade des événements. La raison en est les actes d'agression de l'Afrique du Sud contre les Etats voisins, les menaces de répéter de tels actes, d'assiéger et de faire pression sur leurs peuples, de multiplier les actes de sabotage de l'infrastructure économique et sociale de ces pays ou encore parce que les Etats en question ont décidé de donner asile - principe internationalement accepté - à ceux qui sont opprimés ou dispersés par le régime raciste pour s'être opposés à lui.

De graves menaces nous contraignent et contraignent nos frères africains à revenir devant le Conseil de sécurité pour examiner l'évolution de la situation en Afrique australe. La situation qui continue de s'y détériorer exige que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités, qu'il épargne à la région ainsi qu'au reste du monde les graves répercussions qui pourraient en résulter.

L'année dernière, le Conseil de sécurité s'est réuni à de nombreuses reprises et la moitié au moins de ses réunions ont été consacrées à l'examen de la situation en Afrique australe pour empêcher l'Afrique du Sud et son odieux régime raciste de poursuivre leurs actes d'agression. L'autre moitié des réunions a été consacrée à l'examen de l'agression israélienne contre la nation arabe et l'occupation, par les sionistes, des terres de Palestine, de Syrie et du Sud-Liban.

Depuis le mois de mars de l'année dernière, le monde a suivi l'évolution de la situation explosive à l'intérieur de l'Afrique du Sud et l'escalade de la révolution contre le régime d'agression raciale. C'est une révolution de tous les secteurs de la population en Afrique du Sud. C'est une révolution contre l'injustice, le colonialisme, l'exploitation et l'esclavage. C'est une révolution qui a pour but de défendre l'intégrité de la terre.

Au cours des dix-sept derniers mois, la politique de l'Afrique du Sud raciste a entraîné la mort de 1 100 martyrs. La situation en Afrique australe peut être résumée en trois points principaux.

Premièrement, le régime odieux d'apartheid perpétue la ségrégation raciale de la façon la plus brutale. Il s'entête dans ses pratiques racistes et oppressives bien que la communauté internationale ait décrété que l'apartheid était un crime contre l'humanité et que la ségrégation raciale était un fléau, un affront à l'humanité. La politique de ségrégation raciale du régime sud-africain est une source de tension et d'instabilité; elle constitue une menace à la paix et à la sécurité, sur le plan national, régional et international.

M. El-Fattal (Rép. arabe syrienne)

La communauté internationale en général et le Conseil de sécurité en particulier, du fait même de leurs responsabilités, sont chargés d'éliminer ce régime qui constitue véritablement un crime contre l'humanité.

Ce qu'il y a de tragique dans la situation qui règne actuellement en Afrique du Sud, c'est que ce régime refuse à la majorité le droit de participer aux prises de décision et l'en exclut. Les massacres se poursuivent sans relâche. L'année dernière, tout ce que nous avons pu observer, c'est une montée de la violence et de l'oppression en Afrique du Sud, accompagnée de manoeuvres politiques et de campagnes qui avaient pour but de propager le mensonge selon lequel l'apartheid serait susceptible de réforme. Alors qu'en fait l'apartheid ne peut connaître de réforme. L'apartheid doit être démantelé. L'apartheid doit être éliminé et jeté au rebus de l'histoire.

Dans la noble lutte que poursuit la majorité contre l'oppression, l'exploitation et le refus de son droit à l'exercice de l'autodétermination, ceux qui s'opposent à la discrimination raciale ont été arbitrairement jetés en prison, sans procès. Ils ont été soumis à des massacres barbares, sans parler des peines de mort prononcées contre les combattants de la liberté, qui ont fait des milliers de victimes au cours des 12 derniers mois. Des milliers d'écoliers, de femmes, d'ouvriers et d'enseignants, tous ceux qui ont osé demander la justice et l'égalité, ont été soumis aux pratiques sadiques du régime de Pretoria. L'agence de presse Reuters, le 5 janvier dernier, a rapporté le fait que sur les 11 000 Africains qui avaient été détenus l'an dernier, 11 sont morts alors qu'ils étaient aux mains des forces de sécurité. Il est clair que la liste des martyrs parmi les détenus s'allongera encore étant donné l'arrogance de ce régime et de ses défenseurs .

Le crime de discrimination raciale ne se limite pas au continent africain. En fait, le raisonnement idéologique sioniste est tout aussi dangereux et tout aussi raciste que celui de l'apartheid. C'est en grande part la raison véritable du conflit au Moyen Orient, de même que la discrimination et la ségrégation raciales sont la véritable raison du conflit et de la tension qui règnent en Afrique du Sud et dans la région tout entière.

M. El-Fattal (Rép. arabe syrienne)

En second lieu, il faut citer l'occupation illégale de la Namibie. Le régime de Pretoria, bénéficiant ouvertement de l'appui des Etats-Unis d'Amérique, continue de dresser des obstacles pour empêcher le peuple namibien de recouvrer ses droits usurpés, notamment ses droits à la liberté, à l'indépendance et à l'intégrité de ses terres, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité qui comprend le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Le Gouvernement de Pretoria a tout fait pour faire avorter les efforts entrepris pour appliquer le plan des Nations Unies en soulevant des problèmes totalement étrangers à la résolution 435 (1978). On a considéré, en particulier, que la question du retrait des forces cubaines, qui se trouvent en Angola en toute légitimité, était liée au retrait de la Namibie des forces racistes qui occupent ce territoire par la force, étouffent par tous les moyens les aspirations du peuple namibien et usurent ses terres, sa main-d'oeuvre et ses ressources naturelles par les pires moyens possibles.

Troisièmement, nous assistons à des actes constants d'agression contre les Etats voisins, ainsi qu'à leur déstabilisation. Les événements en Afrique australe ont pris un tour fort préoccupant depuis que Pretoria intensifie ses actes de déstabilisation des Etats voisins en essayant de saper leur sécurité. Cela a été mis en évidence dans les plaintes qui ont été déposées fréquemment par le Botswana, le Lesotho et l'Angola devant le Conseil de sécurité. Dernièrement, ces pratiques ont atteint leur comble lorsque Pretoria s'est arrogé le droit d'envahir les Etats voisins ou de les menacer d'invasion s'ils continuent d'offrir refuge à ceux qui fuient les politiques infernales de l'apartheid. Le régime raciste a entrepris de nombreux actes d'agression contre les Etats voisins, détruisant des maisons, des ponts et des infrastructures et y provoquant le chaos et le désordre pour les empêcher d'aider ceux qui s'opposent à la politique de l'apartheid. La longue série d'actes d'oppression commis par ce régime raciste contre les Etats voisins pour imposer son hégémonie à l'Afrique australe s'inscrit en fait dans la poursuite de deux objectifs bien distincts : le premier est de perpétuer le régime d'apartheid qui permet à ce régime de continuer d'asservir les Africains de l'Afrique australe et de piller leurs richesses; le deuxième est d'affaiblir les Etats voisins en Afrique australe pour les empêcher de donner leur soutien à la libération de la Namibie en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT : L'orateur suivant est le représentant de l'Afghanistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous dire combien ma délégation se félicite de vous voir assumer la présidence du Conseil au cours du mois de février. Nous sommes certains que, sous votre direction avisée, les travaux du Conseil aboutiront aux résultats recherchés depuis si longtemps.

Nous tenons également à remercier officiellement l'ambassadeur Li Luye, de la Chine, pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions de Président du Conseil pendant le mois de janvier.

Qu'il me soit également permis de vous remercier et, par votre intermédiaire, de remercier les membres du Conseil, d'avoir invité la délégation de la République démocratique de l'Afghanistan à participer à la discussion de la situation en Afrique australe.

Le recours répété au Conseil de sécurité pour se plaindre des conséquences d'actes néfastes et illégaux sur le plan international et pour demander réparation de ces actes semble être la façon la plus logique de faire face à des situations qui menacent la paix et la sécurité internationales. D'aucuns, pourtant, penseront qu'un tel recours est motivé par le sentiment d'impuissance et de désespoir que l'on éprouve lorsque le coupable dispose d'une puissance économique et militaire plus grande. Mais il est néanmoins indéniable que le recours à la justice du Conseil de sécurité est totalement conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies; ainsi, il est non seulement légal, mais opportun.

Un examen rapide des annales du Conseil de sécurité montre que cette méthode a, de temps à autre, épargné au monde des poussées de violence et des tensions dans différentes régions. Chaque fois que certains succès ont été enregistrés, la foi et la confiance de la communauté internationale, notamment des faibles et des opprimés, dans le Conseil de sécurité se sont considérablement accrues.

L'on déplore, cependant, le déroulement d'un autre processus diamétralement opposé à la tendance dont je viens de parler : plusieurs fois déjà, le Conseil de sécurité n'a pu répondre à l'attente de la communauté internationale car ses tentatives pour trouver des solutions appropriées à certaines des situations les plus précaires et explosives ont échoué. Il ne fait pas de doute qu'à cause de ces

M. Zarif (Afghanistan)

échecs répétés, l'importance et l'efficacité du Conseil de sécurité se sont trouvées diminuées et que l'accent a été davantage mis sur des mesures de légitime défense collectives et individuelles. Bien que cette tendance puisse sembler tout à fait naturelle, elle n'a pas nécessairement empêché les Etats Membres de saisir le Conseil de sécurité de questions menaçantes pour la paix et la sécurité internationales.

Il semble que, depuis longtemps, la balance penche en faveur du recours à des moyens nationaux et régionaux. Le recours à la force est devenu inévitable et les foyers de tension et les situations de conflit armé se sont accrus considérablement.

L'un des exemples les plus frappants de situations restant sans solution à ce jour est la situation en Afrique australe, où un ensemble de problèmes a plongé la région dans un état de tension et d'hostilité permanent.

Pour la énième fois, le Conseil de sécurité est saisi de la situation en Afrique australe. Il va sans dire que, à chaque fois, le Conseil de sécurité a adopté des résolutions à cet égard. Mais, à l'issue de ces nombreuses années où ce problème a été maintes fois examiné et où maintes décisions ont été prises, l'on constate que l'espoir et les chances de trouver une solution pacifique n'ont fait que diminuer. A l'intérieur de l'Afrique du Sud, le système odieux d'apartheid a intensifié les actes de répression et d'élimination dont est victime la vaste majorité des Sud-Africains : on les assassine, on les torture, on les emprisonne ou on les oblige à vivre dans des bantoustans. En Namibie, les forces d'occupation et l'administration coloniale de Pretoria ont resserré leur emprise illégale sur le territoire, au mépris arrogant de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Le régime de Pretoria a en outre accru considérablement ses actes d'agression armée et de déstabilisation économique et politique contre les Etats de première ligne et les Etats voisins de l'Angola, du Mozambique, du Zimbabwe, du Botswana et du Lesotho.

Lors de l'examen de tous les aspects de la situation en Afrique australe, le Conseil de sécurité a non seulement condamné les actes de banditisme et les actes hors la loi de l'Afrique du Sud, mais également fixé des délais pour l'application de ses résolutions qui visent à résoudre les problèmes. Il est devenu de plus en plus évident que le régime hors la loi de l'Afrique du Sud n'est nullement enclin à respecter les résolutions du Conseil de sécurité.

M. Zarif (Afghanistan)

Il est incontestable que la poursuite de cette situation lamentable tient essentiellement à l'intransigeance et à l'entêtement de l'Afrique du Sud. Mais il ne fait également aucun doute que l'Afrique du Sud ne pourrait résister aux pressions morales, politiques et économiques des nations du monde entier sans l'appui complet que lui apportent l'impérialisme des Etats-Unis et certains de ses alliés. Par le biais de sa politique honteuse de prétendu engagement constructif, le Gouvernement des Etats-Unis s'est allié, de manière criminelle, à la politique abjecte du régime de Pretoria et son attitude a suscité, à juste titre, l'indignation et la vive colère de la grande majorité des nations. Le Gouvernement de Washington, qui s'est pratiquement fait le gardien du système inhumain d'apartheid, est non seulement demeuré sourd aux appels de la communauté internationale lui demandant d'imposer les sanctions appropriées à l'Afrique du Sud, mais il a tout fait pour pallier tout dommage qui pourrait être occasionné à la machine économique et militaire de l'Afrique du Sud par l'imposition de sanctions à son encontre par d'autres Etats. Alors que l'opinion publique mondiale prenait de plus en plus conscience du fléau de l'apartheid et multipliait ses appels à l'élimination immédiate de ce phénomène abominable, dans le même temps, les Etats-Unis cherchaient à protéger le régime raciste et à mener des intrigues de nature à prolonger son existence honteuse. Cette tactique odieuse est devenue notoire lorsque le renégat Savimbi, infâme laquais de l'Afrique du Sud, s'est vu accorder un traitement de chef d'Etat lors de sa visite à Washington, à tel point que c'était faire insulte aux fondateurs de cette nation que de rehausser ce sbire de l'Afrique du Sud au rang de combattant de la liberté. Les efforts désespérés des maîtres de la Maison Blanche pour obtenir un semblant de reconnaissance et de légitimité pour ce laquais du racisme et de l'impérialisme ne peuvent aucunement modifier la réalité : lui et tout ceux qui, comme lui, appartiennent aux rangs pourris des contre-révolutionnaires en Afghanistan, au Nicaragua, au Kampuchea et ailleurs, ne sont que des traîtres et des mercenaires payés au service de l'impérialisme.

La politique et les pratiques du régime sud-africain prennent racine dans le racisme institutionnalisé et la structure de classe du système; de même, l'alliance entre l'Afrique du Sud et le Gouvernement des Etats-Unis repose sur une philosophie et une idéologie politiques identiques.

M. Zarif (Afghanistan)

Notre ferme condamnation du système d'apartheid, de l'occupation par Pretoria de la Namibie et des actes constants d'agression contre des Etats de première ligne vaut également pour les Etats-Unis, dont la complicité criminelle contribue à perpétuer la situation en Afrique australe.

La République démocratique d'Afghanistan, partie intégrante de l'humanité responsable, concernée, démocratique et progressiste, attend du Conseil de sécurité qu'il agisse, dûment conscient de l'urgence de la situation, et qu'il adopte des mesures efficaces au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies en vue de contraindre l'Afrique du Sud à se conformer aux décisions adoptées précédemment par la communauté internationale en ce qui concerne l'élimination de l'apartheid, l'indépendance de la Namibie et la cessation de tous actes d'agression et d'ingérence à l'encontre des Etats de première ligne.

Nous désirons réaffirmer ici notre complète solidarité avec les vaillants peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie dans la lutte qu'ils mènent sous la direction de leurs héroïques mouvements de libération nationale - l'African National Congress of South Africa (ANC) et la South West Africa People's Organisation (SWAPO) - ainsi qu'avec les peuples et les gouvernements des Etats de première ligne dans leur lutte contre les politiques et les pratiques du régime raciste de Pretoria.

Les membres du Conseil de sécurité qui empêchent le Conseil de s'acquitter des responsabilités qui sont les siennes au titre de la Charte porteront la responsabilité des graves conséquences qu'entraîne la persistance de la situation en Afrique australe.

Le PRESIDENT : Je remercie le représentant de l'Afghanistan des paroles aimables qu'il a eues à mon endroit et à l'endroit de mon pays.

L'orateur suivant est le représentant de la République socialistes soviétique d'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. SKOFENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous saluer, vous le représentant d'un pays ami, à votre poste de Président du Conseil de sécurité. Nous sommes certains que votre grande expérience diplomatique et politique assurera le succès des travaux du Conseil en ce mois de février.

M. Skofenko (RSS d'Ukraine)

Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance au représentant de la Chine, l'ambassadeur Li Luye, pour la façon compétente dont il a dirigé le Conseil en janvier, période durant laquelle le Conseil a eu à traiter d'affaires nombreuses et délicates.

L'année dernière, plus d'un tiers de toutes les séances du Conseil de sécurité ont été consacrées aux différents aspects de la situation en Afrique australe. Plusieurs résolutions ont été adoptées en vue d'empêcher une détérioration de la situation dans la région, laquelle est devenue récemment véritablement explosive.

A l'intérieur de la République de l'Afrique du Sud, le régime raciste de Pretoria se refuse obstinément à éliminer le système honteux d'asservissement racial et renforce sa politique de terreur et de répression. Confronté à une opposition sans précédent de par son ampleur et son intensité de la part de la majorité opprimée du pays, le régime d'apartheid ruse, manoeuvre et se targue d'adopter des "réformes progressistes" et de rechercher une "solution pacifique" au problème. Cependant, ces artifices ne sauraient tromper personne. Les efforts déployés par le régime de Pretoria pour essayer d'apporter un semblant de changement à la politique intérieure ont été rejetés sans équivoque par les pays africains, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Nous partageons pleinement le point de vue selon lequel l'apartheid ne peut être transformé et qu'il faut l'éliminer totalement et définitivement.

Face à une aggravation de la crise de sa politique intérieure, le régime raciste d'Afrique du Sud se lance dans des aventures militaires et recourt ouvertement à la menace, au chantage et à l'agression contre les Etats africains indépendants voisins. Et c'est à cet égard qu'est particulièrement funeste l'appui accordé à Pretoria par certaines puissances occidentales, et par les Etats-Unis au premier chef.

Depuis dix ans déjà, l'Afrique du Sud mène une guerre incessante contre l'Angola indépendant. A la suite des raids, des bombardements et des actes de sabotage des forces armées, des milliers de personnes innocentes ont péri, des centaines de villes et de villages ont été détruits et des dégâts matériels considérables ont été causés, lesquels se chiffrent à plusieurs milliards de dollars.

M. Skofenko (RSS d'Ukraine)

Au coeur même de la lutte raciste et impérialiste contre l'Angola se trouve un groupuscule terroriste : l'UNITA. C'est au fond une organisation de mercenaires. L'apparition de ce banditisme armé a été inspirée de l'extérieur et il doit son existence à l'appui qu'il reçoit de l'extérieur. Pretoria, bien qu'il le nie, fournit depuis longtemps à l'UNITA tout ce qui lui est nécessaire, tout en prenant ses distances. Lorsque, sous les coups portés par l'armée angolaise, les bandits de l'UNITA se sont trouvés sur le point d'être écrasés, l'Afrique du Sud s'est élancée à leur secours. Le régime raciste a clairement déclaré qu'il restait disposé à apporter une aide multiforme à l'UNITA. En outre, protégeant leurs marionnettes, les troupes sud-africaines ont souvent fait incursion en Angola. Les Etats-Unis ont cependant préféré demeurer dans l'ombre. Mais, maintenant, à Washington, il semblerait que l'idée ait germé que l'on pouvait lever le masque. Alors que Pretoria a de plus en plus de difficulté à jouer le rôle de gendarme de la région, les Etats-Unis ont recours à l'ingérence ouverte dans les affaires intérieures de l'Angola.

Comme on le sait, l'été dernier, le Congrès des Etats-Unis a abrogé l'amendement Clark, qui interdisait au gouvernement d'appuyer les groupuscules antigouvernementaux en Angola. L'abrogation de l'amendement Clark a été condamnée par l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ainsi que par la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés. La déclaration adoptée à ce sujet par l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA stipule que

"Toute ingérence américaine ouverte ou voilée dans les affaires intérieures de la République populaire d'Angola, directe ou par tierces parties interposées, sera considérée comme un acte hostile dirigé contre l'Organisation de l'unité africaine." (S/17779, annexe, p. 2)

A cet égard, ce qui retient l'attention, c'est le caractère marqué de la visite aux Etats-Unis du chef de bande de l'UNITA, Savimbi, accueilli officiellement à Washington au plus haut niveau. Il est facile de deviner sur quoi ont porté les pourparlers avec ce mercenaire à la solde des racistes. Savimbi a lui-même déclaré qu'il demanderait un surcroît d'aide en espèces et en armes modernes afin d'élargir l'activité terroriste. Telles sont les formes que revêt, en actes, la politique d'"engagement constructif" des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud.

M. Endreffy (Hongrie)

sécurité a adopté rien moins que neuf résolutions sur les différents aspects de la question dont nous sommes saisi et lui a consacré la moitié de toutes ses réunions.

Nous sommes au regret de déclarer que, depuis l'année dernière, la situation non seulement ne s'est pas améliorée mais qu'elle a, bien au contraire, continué de se dégrader. En Afrique du Sud, aucun changement n'a été apporté à la politique d'apartheid. Si changement il y a eu, il est trouvé dans la recrudescence de la violence déchaînée contre la population. Au cours des 17 derniers mois, plus de 1 000 personnes ont été tuées dans des incidents liés à des protestations contre l'apartheid. Il devient de plus en plus évident que le régime ne peut faire face à une crise interne, qu'il ne doit d'ailleurs qu'à lui-même. Les dernières discussions au sujet de "réformes" ne modifient en rien cette situation. Même les promesses et les gestes symboliques ne portent pas, il s'en faut, sur la question fondamentale, à savoir l'égalité de droits pour la majorité noire. Nous voudrions nous joindre à ceux qui appuient les justes exigences de la majorité noire pour déclarer que le système infâme de l'apartheid ne peut être réformé : il doit être aboli.

Le comportement de Pretoria sur le plan international ne s'est pas non plus amélioré. Pretoria poursuit son occupation illégale de la Namibie et recourt à n'importe quel prétexte pour retarder l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, en établissant notamment des couplages arbitraires avec des questions complètement étrangères à cette résolution. Nous déplorons ces pratiques.

Et, comme si tout cela ne suffisait pas, Pretoria, au mépris de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, poursuit une politique d'agression et de déstabilisation contre tous ses voisins. Nous avons tous pu observer comment l'Angola, le Botswana et le Lesotho ont dû venir au Conseil de sécurité à plusieurs reprises pour demander réparation à la suite de l'agression du régime raciste; nous connaissons aussi - et la condamnons - l'intervention indirecte du régime de Pretoria par le biais de ses mandataires, tel le traître discrédité Savimbi dont les bandes, comme chacun le sait, sont financées et équipées par Pretoria.

Comme le montrent les faits dont on connaît trop bien les détails pour qu'il soit nécessaire de les répéter, le comportement de l'Afrique du Sud, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire, constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales.

M. Endreffy (Hongrie)

Sans l'appui que lui apportent certains de ses partenaires principaux, l'Afrique du Sud n'aurait pu défier si longtemps la volonté de la communauté internationale.

Nous ne sommes pas les seuls à estimer qu'un changement à cet égard est absolument nécessaire. Certains pays ou groupes de pays ont pris diverses mesures contre le régime raciste. Bien que nous souscrivions à ces mesures et sanctions, il semble qu'elles ne suffisent pas. La gravité de la situation exige plus; elle exige des sanctions obligatoires. A cet égard, le Conseil de sécurité a la responsabilité particulière d'agir, puisque seule une pression internationale accrue pourrait être comprise de Pretoria; la patience de l'Afrique mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale, s'épuise. Nous voulons, dès que possible, l'élimination totale du système honteux de l'apartheid en Afrique du Sud; l'instauration d'une société juste, non-raciale et démocratique; l'indépendance de la Namibie et la paix et la tranquillité restaurées dans la partie australe de l'Afrique.

Le PRESIDENT : Je remercie le représentant de la Hongrie des paroles aimables qu'il a eues à mon endroit.

L'orateur suivant est le représentant du Pakistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. SHAH NAWAZ (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février et vous dire combien je suis convaincu que vous continuerez à guider le Conseil dans ses travaux avec le même talent et la même distinction que ceux qui ont caractérisé votre présidence depuis le début du mois. Votre présidence au Conseil de sécurité est une source toute particulière de satisfaction pour moi, car le Pakistan, qui nourrit un intérêt profondément marqué pour le bien-être et la sécurité des pays africains et qui a pris un engagement historique envers les causes de l'Afrique, entretient des relations d'amitié et de coopération avec votre grand pays. En fait, il est tout à fait approprié que les événements importants qui se déroulent aujourd'hui en Afrique australe soient examinés par le Conseil, alors qu'il est présidé par un diplomate aussi éminent de ce continent que vous-même.

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Je saisis également cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à S. Exc. M. Li Luye, le Représentant permanent de la République populaire de Chine, pour la façon brillante dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

L'Afrique du Sud se rapproche d'un tournant important de son histoire, car la lutte de la majorité noire de la population pour recouvrer sa liberté et sa dignité humaine fondamentale entre dans une phase décisive. La réunion du Conseil de sécurité à ce stade critique fait peser une lourde responsabilité sur cet organe mondial afin qu'il prenne des mesures concrètes pour hâter l'effondrement du dernier refuge institutionnalisé du colonialisme et de la discrimination raciale, et pour contribuer à l'élimination d'une grave menace à la paix et à la sécurité régionales et internationales.

En examinant la situation en Afrique du Sud, de nombreux orateurs qui ont pris part au débat du Conseil ont mis en exergue ses trois éléments principaux : la politique d'apartheid de Pretoria, son occupation illégale de la Namibie et sa politique d'agression contre les Etats voisins. A notre avis, ce sont là trois aspects d'un même mal issu de la philosophie abjecte du système d'apartheid. La mainmise constante de Pretoria sur la Namibie et ses attaques implacables contre les Etats voisins afin d'affermir son diktat militaire dans la région prouvent qu'il est décidé à protéger l'apartheid et à perpétuer sa domination politique et militaire et les privilèges économiques exclusifs dont jouit la minorité blanche. Isolé et craignant que l'édifice de l'apartheid ne soit renversé par la vague montante de l'antipathie et de la colère internationales et nationales, Pretoria intensifie nerveusement ses actes de répression interne et d'agression extérieure.

En même temps, pour essayer de désamorcer la critique internationale croissante à l'égard de sa politique abjecte et pour calmer l'indignation internationale face à ses pratiques inhumaines, le régime raciste d'Afrique du Sud a annoncé un programme dit de réformes pour éliminer l'apartheid.

Comme nous le savons tous, ce programme a commencé voici plus d'un an par une tentative, politiquement vouée à la faillite, en vue d'associer la population asiatique et métisse au système politique déficient du pays. Ce faisant, l'objectif de Pretoria était de semer la discorde entre les Asiatiques et les personnes métis d'une part, et la majorité noire du pays, d'autre part.

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Après une année d'expérience malheureuse et avortée, qui a suscité des protestations résolues et l'action politique de la majorité opprimée, Pretoria à présent déguise ses manoeuvres sous des apparences de réforme. Récemment, le président Botha, au nom du régime de Pretoria, a annoncé des mesures qui comprennent, paraît-il, l'élargissement des droits syndicaux des Noirs, l'introduction de droits de libre propriété foncière pour les Noirs dans les zones urbaines et l'abrogation du Prohibition of Political Interference Act et du Mixed Marriages Act. Le président Botha a déclaré que grâce à ces mesures l'apartheid était dépassé. La réalité fondamentale de l'apartheid, cependant, n'a pas changé. Ce système néfaste ne disparaîtra pas avec un simple désavoue ou des concessions superficielles faites à la population noire car il conserve en lui l'essence même de la doctrine et de la pratique de l'apartheid.

On a pu voir à quel point les déclarations creuses de Pretoria, qui prétend avoir changé sa politique raciale, étaient vides de sens quand le Ministre de l'enseignement de Pretoria a affirmé qu'il ne permettrait jamais que des Noirs fréquentent des écoles publiques destinées aux Blancs et quand la presse internationale a rapporté les expulsions de familles noires à Uitvlage, au nord de Pretoria, et leur réinstallation dans des régions déjà prévues.

Par ces réformes superficielles, Pretoria tente de modifier le visage de l'apartheid afin de lui donner une image moins détestable, mais il protège et préserve sa nature hideuse. Si Pretoria veut vraiment abandonner l'apartheid, il doit commencer par abroger toutes les lois fondamentales qui étayent la structure politique du racisme. Les premières lois à éliminer sont celles qui établissent une distinction entre les hommes en fonction de leur race ou de leur couleur, comme le Group Areas Act, qui dicte aux gens où ils peuvent et ne peuvent pas vivre, en raison de la couleur de leur peau, et le Population Legislation Act, par lequel le Sud-Africain est racialement étiqueté, pour toute sa vie. Mais surtout, le démantèlement de l'apartheid exige des mesures fermes pour assurer des droits politiques égaux dans un système démocratique intégré qui rejette la discrimination raciale. Cet objectif ne peut être réalisé avec des promesses vagues et ambiguës de "partage du pouvoir" qui ne sont qu'un euphémisme pour perpétuer la suprématie de la minorité blanche et ignorer les principes fondamentaux d'égalité universelle.

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Un aspect plus insidieux de l'apartheid est la création de communautés noires et de bantoustans. La ségrégation de la population autochtone fondée sur la race et la couleur, l'usurpation de ses droits à la propriété et l'occupation par la force de leurs terres sont les traits dominants du colonialisme raciste qui a décidé de se perpétuer. Les défenseurs de l'apartheid espèrent accomplir plus qu'une simple ségrégation de la population noire. Ils veulent déplacer cette population vers des entités régionales selon des critères raciaux et conserver pour la minorité blanche de vastes parties du riche territoire sud-africain. Pretoria ne semble pas revenir sur sa décision de comprimer la majorité de la population dans des homelands pré-établis. Aussi le démembrement de ses homelands est-il devenu l'exigence prioritaire des forces anti-apartheid en Afrique du Sud même et en dehors.

Le programme de réformes de Pretoria fait très peu pour réduire la rigueur et la brutalité de l'apartheid. Il vise à apaiser les pays occidentaux, dont l'appui est essentiel pour maintenir la structure économique et militaire actuelle en Afrique du Sud, ainsi que les adversaires de la politique d'"engagement constructif", qui a été exploitée par les autorités sud-africaines pour gagner du temps dans un effort désespéré en vue de camoufler et de poursuivre leur politique qui se fonde toujours sur la discrimination raciale.

L'apartheid est une politique pernicieuse et un système inhumain qui ne peut être réformé. La seule façon de l'éliminer est de le détruire. Il sera détruit non par ceux qui l'ont instauré et renforcé, mais par le peuple d'Afrique du Sud, qui le subit depuis si longtemps, qui s'insurge contre lui et qui a le courage et la volonté de payer le prix pour le démanteler et le déraciner. La lutte de libération en Afrique du Sud a acquis un élan irréversible. Le moment est proche où ce noble objectif sera atteint, sous l'inspiration de Nelson Mandela, le chef de l'African National Congress, qui reste un symbole respecté des aspirations du peuple sud-africain à la liberté, à la dignité et à l'égalité. Il faut que les dirigeants de Pretoria, dans l'intérêt même de la population blanche d'Afrique du Sud qu'ils prétendent guider et protéger, entendent les avertissements qui leur sont lancés.

L'attachement sans réserve de Pretoria à l'apartheid a engendré des craintes profondément ancrées et une mentalité d'assiégé qui se traduisent par un

M. Shah Nawaz (Pakistan)

comportement de plus en plus agressif. Pretoria s'obstine à conserver sa mainmise sur la Namibie et à intensifier ses attaques contre ses voisins. Il refuse d'appliquer la résolution 435 (1978), dans laquelle est défini le Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, fondé sur le projet préparé par cinq pays occidentaux voici plus de huit ans. Il rejette toute résolution du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et tout effort international en vue de mettre en oeuvre le Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie.

Tout en maintenant son contrôle illégal sur la Namibie, l'Afrique du Sud a eu recours à des attaques implacables contre ses voisins qui s'opposent à l'apartheid et qui sympathisent avec ceux qui luttent contre ce système inhumain. Ces attaques visent à déstabiliser les Etats voisins de l'Afrique du Sud et à protéger l'apartheid d'une menace extérieure. L'Angola, le Botswana, le Lesotho et le Mozambique ont été fréquemment victimes de cette politique rapace malgré les efforts véritables déployés par certains de ces pays pour coexister pacifiquement avec l'Afrique du Sud.

Les attaques incessantes de Pretoria contre ses voisins et l'impasse concernant l'indépendance de la Namibie sont des preuves supplémentaires que la politique d'"engagement constructif" n'est pas de nature à résoudre le problème créé par Pretoria qui continue à défier l'opinion internationale et à mépriser les résolutions des Nations Unies.

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Afin de respecter ses engagements à l'égard de la Namibie et de la sécurité de l'Afrique australe et pour aider le peuple sud-africain à obtenir sa liberté et à réaliser ses droits de l'homme, le Conseil de sécurité doit adopter des mesures de nature à résoudre pleinement le problème de l'Afrique du Sud. La conduite agressive de Pretoria à l'égard de ses voisins est étroitement liée à la politique intolérable d'apartheid au sein du pays. Le Conseil de sécurité doit donc, en tant que garant de la paix et de la sécurité internationales, traiter de ces deux aspects du problème de l'Afrique du Sud dans l'exercice de ses responsabilités.

Etant donné l'intransigeance de l'Afrique du Sud, le moment est venu pour le Conseil de sécurité de préparer un calendrier pour l'indépendance de la Namibie, d'assumer sa pleine responsabilité pour le faire appliquer et d'appliquer des sanctions obligatoires au titre du Chapitre VII de la Charte en vue d'assurer le prompt renversement du système inhumain et anachronique de l'apartheid.

Le PRESIDENT : Je remercie le représentant du Pakistan des paroles aimables qu'il a eues à mon endroit.

L'orateur suivant est le représentant du Lesotho. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. VAN TONDER (Lesotho) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, au début de ma brève intervention, de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Votre expérience, vos connaissances et vos qualités de diplomate, augurent bien du déroulement des travaux du Conseil sur la question dont il est saisi. Nous félicitons également votre prédécesseur, le Représentant permanent de la République populaire de Chine, de la façon éclairée dont il a dirigé les travaux du Conseil pendant le mois de janvier. Nous vous remercions, Monsieur le Président, et remercions les autres membres du Conseil, d'avoir bien voulu nous permettre de prendre la parole au Conseil.

La situation géopolitique du Lesotho en Afrique australe est unique. Etre l'un des pays les moins développés de ceux en développement et être le seul pays qui se trouve entièrement entouré par un autre pays n'est certes pas une situation enviable. Cette position déjà difficile est encore aggravée par notre interdépendance socio-économique fragile, qui a des effets négatifs sur le Lesotho, petit pays situé au milieu d'une économie plus grande, plus puissante et hautement développée. La polarisation de développement du Lesotho qui en découle, laquelle

M. Van Tonder (Lesotho)

est aussi un legs du colonialisme, en faveur d'une économie plus développée en Afrique du Sud et les dures réalités dues à notre situation de pays sans littoral, ne laissent au Lesotho que des choix peu nombreux et difficiles.

Néanmoins, comme Sa Majesté le roi Moshoeshoe II l'a déclaré le 27 janvier, le Lesotho continuera de poursuivre une politique étrangère indépendante dont le but est de défendre son existence en tant qu'Etat souverain, indépendant et non aligné, de faire connaître son image de membre actif de la communauté internationale, et s'opposera à toute tentative faite pour le réduire à un statut quelconque de subordination. C'est dans le contexte de ces objectifs que le Lesotho chérit les principes des Nations Unies, de l'OUA et du Mouvement des pays non alignés.

Le Lesotho souscrit aux principes de ces organisations car, en tant que pays sans défense situé dans une partie difficile du monde, il s'en remet à elles pour sa protection. C'est pourquoi lorsqu'il a été attaqué, le Lesotho a saisi l'organe approprié des Nations Unies, à savoir le Conseil de sécurité. C'est aussi pourquoi lorsqu'il a fait l'objet d'un blocus économique, le Lesotho a demandé au Secrétaire général et à la communauté internationale d'intervenir. Néanmoins, nos appels n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Les attaques et le blocus ont continué avec une intensité accrue. Cependant, dans notre isolement, nous avons continué de chercher protection, réconfort et secours auprès de ces organisations car, sous leur protection, nous nous sentons moins isolés et moins vulnérables. Compte tenu des événements en Afrique australe et de l'expérience qu'il a des pressions exercées par l'Afrique du Sud, le Lesotho voudrait être rassuré et être certain que sa confiance est bien placée afin de pouvoir maintenir sa foi et ses espoirs dans ces organisations et chercher auprès d'elles réconfort et protection en temps de guerre comme en temps d'épreuves.

Sa Majesté le roi Moshoeshoe II a également déclaré que :

"Le Lesotho restera l'hôte traditionnel et historique des réfugiés qui fuient la persécution politique et il continuera de respecter les conventions internationales dont il est signataire."

Le gros des réfugiés au Lesotho, sinon tous, viennent d'Afrique du Sud. Ils continuent d'affluer en raison de la violence de l'apartheid en Afrique du Sud. L'Afrique du Sud n'a pas apprécié que le Lesotho offre asile aux réfugiés d'Afrique du Sud qu'elle qualifie de terroristes, et nous sommes en conséquence accusés d'accueillir des terroristes. Ce geste humanitaire du Lesotho a provoqué la colère

M. Van Tonder (Lesotho)

de l'Afrique du Sud. A deux reprises le Lesotho a été attaqué par l'Afrique du Sud. Ces attaques ont coûté la vie à des ressortissants du Lesotho et à des réfugiés sud-africains. Nous avons fait l'objet d'actes de déstabilisation, de menaces de nouvelles attaques et de blocus économique. L'Afrique du Sud a fait tout cela pour forcer le Lesotho à s'abstenir d'offrir asile aux réfugiés sud-africains.

Lorsque les pressions exercées par l'Afrique du Sud se sont accrues, nous avons demandé à la communauté internationale de persuader l'Afrique du Sud de reconnaître que le problème était l'apartheid et non pas le Lesotho. Les cris du Lesotho ont été vains - nous avons crié dans le désert. Le Lesotho n'a eu d'autre choix que de déplacer certains des réfugiés, avec l'aide de leurs organisations de libération et du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et de les envoyer dans d'autres pays d'asile dans l'intérêt de leur sécurité personnelle et dans l'intérêt national du Lesotho. Le Lesotho remercie les pays frères qui ont accepté les réfugiés venant du Lesotho.

Comme je l'ai déjà mentionné, les réfugiés continuent d'affluer au Lesotho. Cela signifie que le danger pèse toujours sur le Lesotho et les réfugiés qui s'y trouvent. Le sort des réfugiés sud-africains est donc une question brûlante pour le Lesotho et nous pensons que le Conseil de sécurité devrait l'examiner dans le contexte du point dont il est saisi.

Le Lesotho n'invite pas des réfugiés à venir y trouver asile. Ils viennent parce qu'il se sentent obligés de le faire étant donné les conditions qui existent dans leur pays. Le Lesotho a l'obligation de les accueillir et de ne pas les renvoyer en Afrique du Sud. Le Lesotho ne retournera aucun réfugié dans le pays qu'il a fui. Cependant, le Lesotho, en acceptant les réfugiés, se conformera à la politique qu'il suit de longue date et selon laquelle aucun pays ne pourra utiliser son territoire en tant que tremplin pour des attaques contre les pays voisins.

Nous n'avons pas perdu espoir de voir la communauté internationale exercer les pressions nécessaires pour obtenir l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud, trouver le moyen de protéger la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats d'Afrique australe. Nous espérons encore que la communauté internationale ne négligera rien pour obtenir l'indépendance inconditionnelle de la Namibie, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, et le retrait des troupes sud-africaines de l'Angola.

M. Van Tonder (Lesotho)

Nous estimons que l'apartheid est la cause fondamentale des problèmes en Afrique du Sud et dans la région. Si l'apartheid était éliminé, il n'y aurait pas de réfugiés. Les attaques, les menaces d'attaques, la déstabilisation et la subversion auxquelles se livre l'Afrique du Sud à l'encontre des Etats indépendants voisins de la région ne résoudre pas le problème en Afrique du Sud car le problème ne se trouve pas dans les Etats voisins mais en Afrique du Sud; c'est l'apartheid. Le Lesotho, pour sa part, souhaite coexister en paix avec ses voisins et espère simplement que ceux-ci lui rendront la pareille.

Le PRESIDENT : Je remercie le représentant du Lesotho des paroles aimables qu'il a eues à mon endroit.

En raison de l'heure tardive, je me propose de lever la séance maintenant. Avec l'assentiment des membres du Conseil, la prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen du point inscrit à l'ordre du jour aura lieu demain, 13 février, à 10 h 30.

La séance est levée à 18 h 25.

